

ALZETTE BELVAL, UN ECRIN VERT A ASSUMER ET A VALORISER

L'environnement ne connaît pas de frontières. Alzette Belval, comme tous les territoires transfrontaliers, a « naturellement » une identité et des enjeux communs. La nature fait fi des limites administratives et fait sens pour les citoyens. Aussi, le GECT cherche, depuis son lancement, à repositionner l'environnement au cœur de l'agglomération en articulant les projets de part et d'autre de la frontière avec l'objectif de voir se concrétiser une agglomération transfrontalière durable et intelligente.

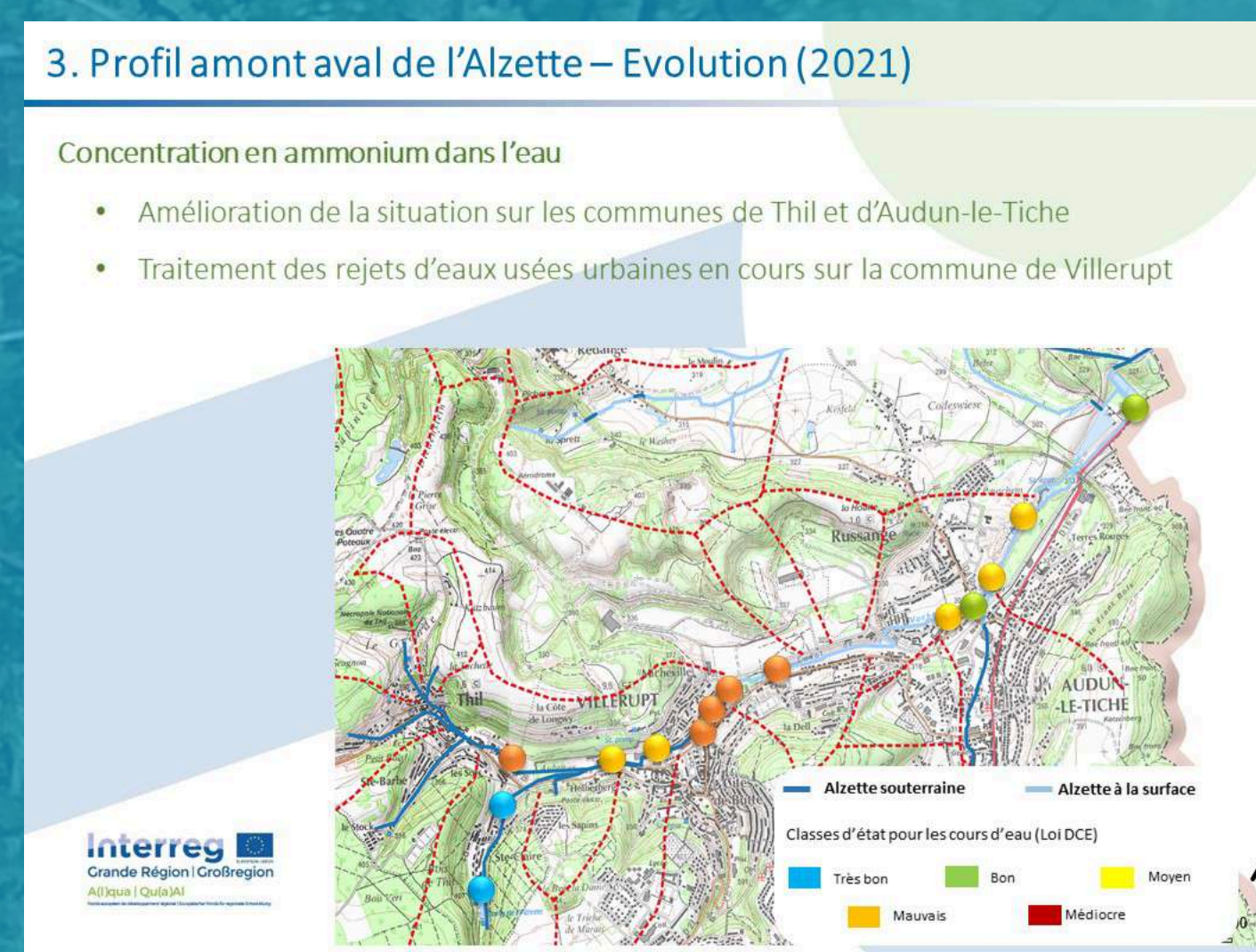
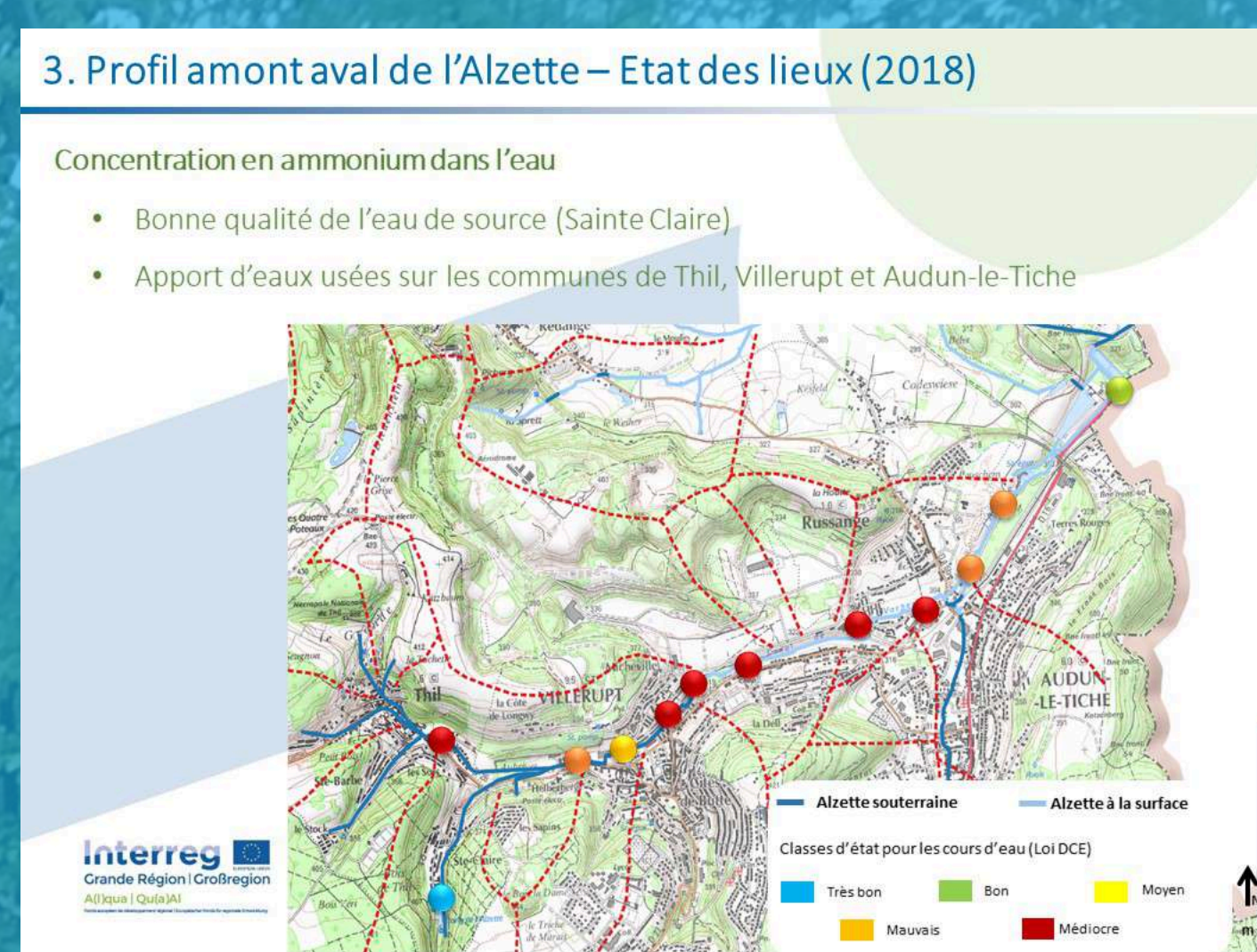
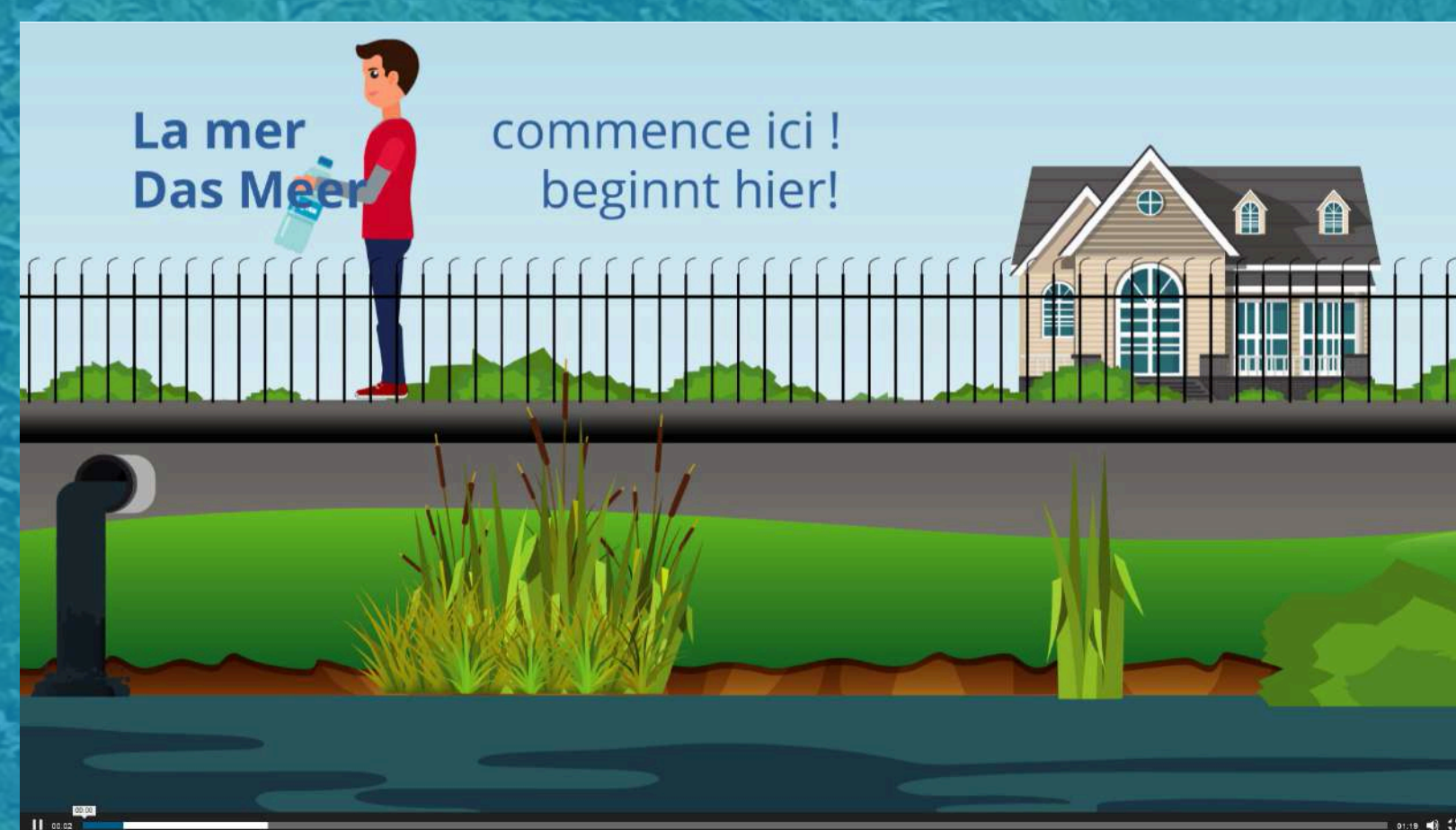
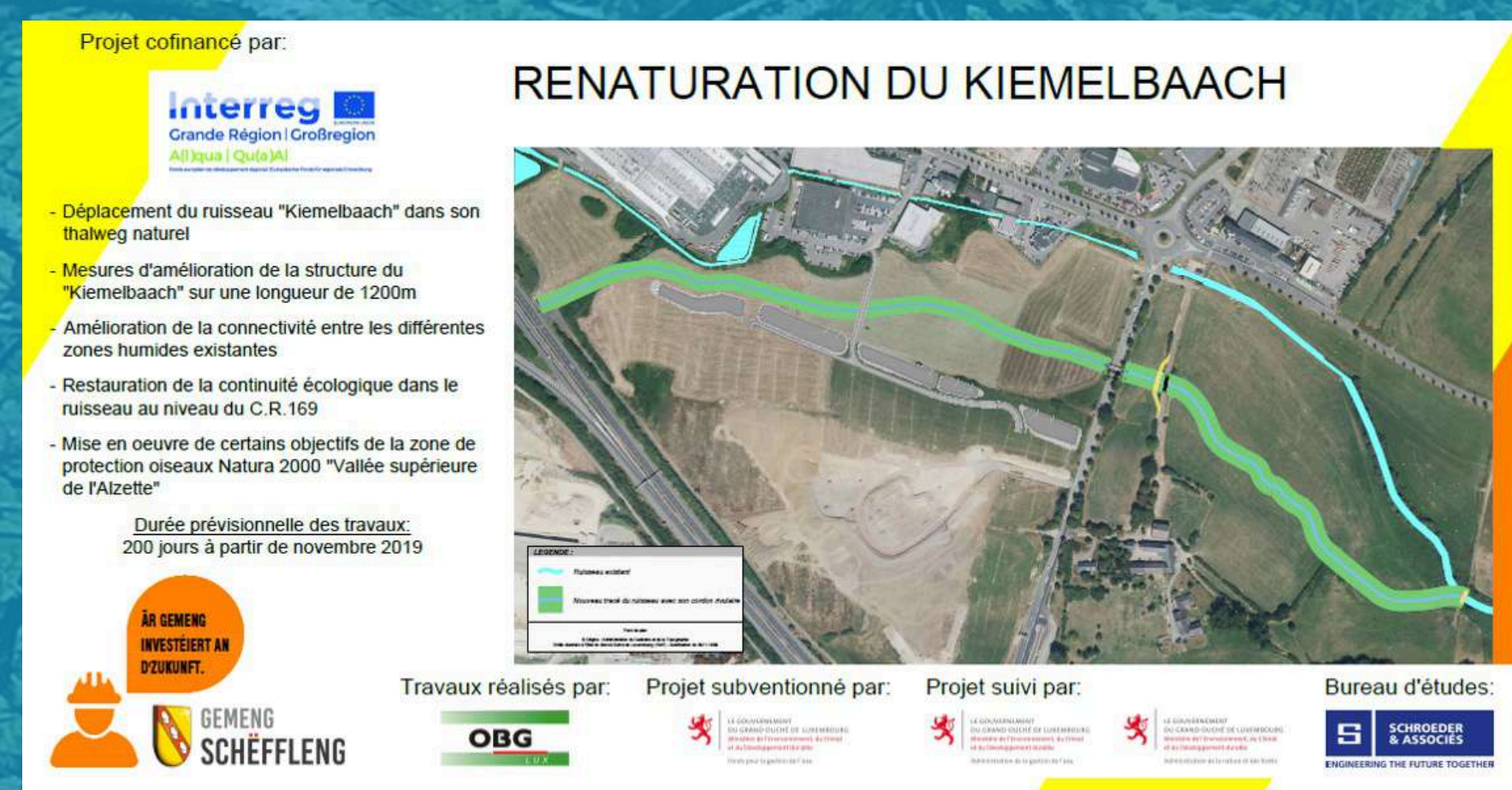
L'Alzette, un trait d'union naturel

Depuis 2014, des échanges et réunions ont lieu concernant la rivière Alzette (et ses affluents), notamment au sujet de sa qualité biochimique, son lit, son débit ou encore sa place centrale dans le territoire d'Alzette Belval.

En effet, l'Alzette est un trait d'union entre la Lorraine et le Luxembourg, une rivière reliant deux territoires homogènes qu'une frontière sépare. C'est aussi une rivière fragile. Sensible à la pollution dans un bassin où les sources de contamination sont nombreuses : pollution domestique issue d'un bassin densément urbanisé, pollution industrielle provenant des friches et dont les sources sont mal connues, difficulté à assainir les cités minières,... Sa topographie et la nature géologique des terrains en font aussi une rivière soumise à des épisodes de crues importants.

Pollutions, crues, héritage industriel, dégradation du milieu naturel : les atteintes écologiques sont partagées des deux côtés de la frontière. Pourtant, l'appartenance nationale a le plus souvent primé, aboutissant à deux gestions indépendantes de ces questions environnementales. Or, il s'agit d'un sujet éminemment territorial! C'est pourquoi, dès 2014, les autorités compétentes ont décidé de conjuguer leurs actions pour revenir à une réflexion locale commune. Dans un premier temps, une entente locale a été signée puis un projet INTERREG VA conçu pour travailler de concert afin de faire de l'Alzette, et de sa plaine alluviale, un milieu de qualité, pleinement efficient en cas de crue, riche d'une biodiversité retrouvée et prêt à redevenir le corridor écologique qu'elle a autrefois constitué. Les partenaires (SIVOM de l'Alzette, Commune de Bettembourg, Ville d'Esch-sur-Alzette, Commune de Kayl, Commune de Mondernange, Commune de Roeser, Commune de Sanem, Commune de Schifflange, BioMonitor sàrl, GECT ALZETTE BELVAL et le Contrat de rivière du Bassin supérieur de l'Alzette) ont conjugué leurs efforts, entre 2017 et 2022, pour supprimer le rejet d'eaux usées à la rivière, l'aménager par des renaturations et déterminer les sources des contaminations chimiques qui l'affectent. Et les résultats sont là, certains points noirs de pollution sont résorbés et les risques d'inondations sont diminués.

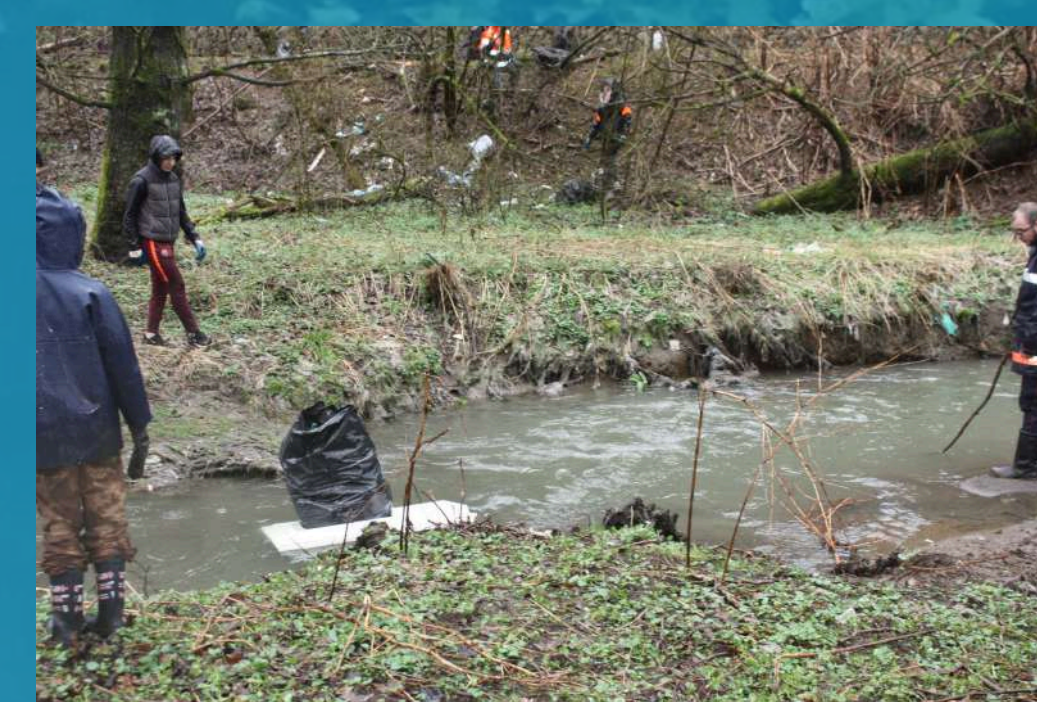
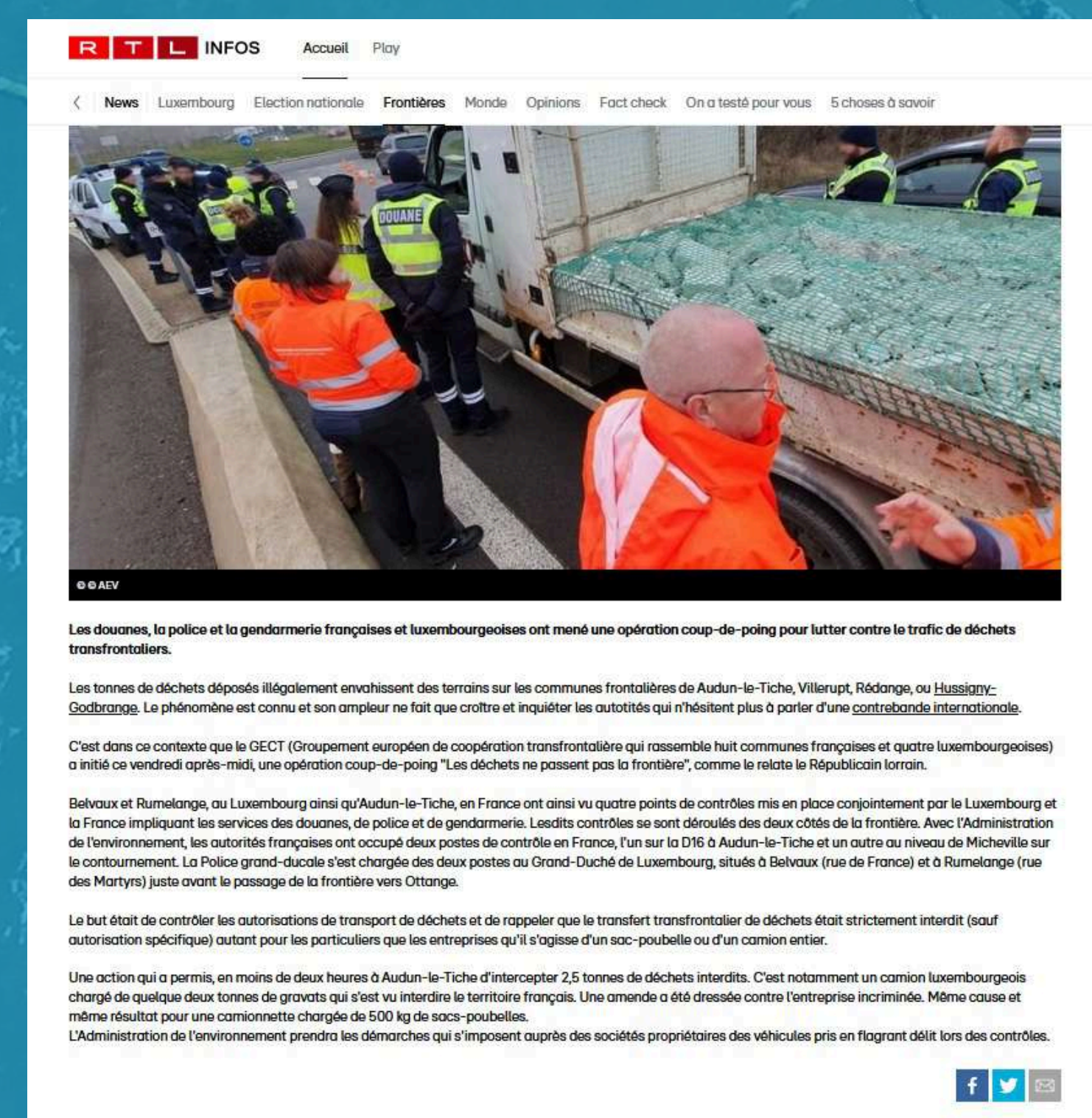
De nouveaux projets sont en cours de réflexion pour poursuivre les actions bénéfiques à l'Alzette et à ses affluents et donc globalement au territoire et aux habitants.



Les déchets en transit transfrontalier illicite, une lutte commune

Depuis 2018, par l'intermédiaire du GECT Alzette Belval, plusieurs échanges ont eu lieu entre l'Administration de l'environnement (AEV) (L), la Communauté de Communes du Pays Haut Val d'Alzette (F) (compétente en matière de collecte et traitement des déchets), les services des Douanes, de Police et de Gendarmerie (F et L) et les pôles nationaux de Transferts Transfrontaliers de Déchets (F et L) pour diminuer les transferts transfrontaliers illicites de déchets et les dépôts sauvages de déchets qui malheureusement en découlent.

Une méthodologie d'interventions conjointes a été mise en place avec une communication dédiée (pour rappeler que le passage de frontière avec des déchets est strictement réglementé) mais surtout avec l'organisation d'opérations coup de poing " les déchets ne passent pas la frontière ". L'idée est d'arrêter les contrevenants en flagrant délit de transfert illicite de déchets. Les autorités françaises et luxembourgeoises se sont associées pour stopper ces agissements.



Un paysage à réinvestir pour les habitants

Depuis 2017, le GECT Alzette Belval enclenche des échanges et un partenariat sur le devenir du territoire d'Alzette Belval en termes de paysage.

En effet, le paysage de l'agglomération transfrontalière est marqué par des interventions fortes et des transformations radicales faites par l'homme, de l'âge industriel jusqu'à nos jours. Cette mutation, en s'inscrivant dans un contexte de morcellement frontalier, a créé des situations spatiales jugées défavorables, et donc à corriger.

Différentes études et stratégies paysagères sont à articuler pour un paysage à la fois mieux respecté et plus ouvert aux habitants. L'idée poursuivie est d'assurer une complémentarité des initiatives existantes (notamment le projet Saul, l'étude paysage de l'EPA Alzette Belval, la reconnaissance Minett Unesco Biosphere, la réflexion engagée par la CCPHVA,...) pour envisager des projets co-construits et mener des actions communes et transfrontalières.



Une myriade d'autres interventions

Depuis son installation, le GECT Alzette Belval conduit et prend part à de nombreuses actions pour une agglomération transfrontalière plus durable.

Ainsi, il anime un groupe "jardinage" pour des formations spécifiques, des échanges de bonnes pratiques, du prêt de matériel entre différents acteurs engagés. Il a aussi produit et diffusé du papier ensemencé pour un corridor des abeilles solitaires. Et il a surtout été actif dans différents projets INTERREG, menés à une échelle plus large, comme AROMA conduit par le Département de Meurthe-et-Moselle ou le projet RECOTTE, porté par le LISER, qui visait à accompagner les acteurs locaux dans leurs démarches de transition.